

Créteil, le 21 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermetures de nuit en semaine de l'autoroute A10 sens province-Paris entre Saint-jean-de-Beauregard et Champlan du 25 septembre au 12 octobre 2012 pour réfection de chaussée

L'état de la chaussée du sens province-Paris de l'autoroute A10 entre les communes de Marcoussis et Champlan nécessite sa réfection, pour pérenniser la sécurité et le confort des usagers.

La réfection consiste à raboter la chaussée dégradée sur 5 à 13 cm d'épaisseur, puis à la reconstituer en enrobés contenant une part (20 %) de produits de rabotage de chaussée. La totalité des produits de rabotage de la chaussée seront recyclés. Ces travaux d'un montant 1,35 million d'euros sont entièrement financés par l'État.

Pour la sécurité des usagers et des intervenants, la chaussée doit être entièrement libérée de la circulation. Compte tenu des niveaux quotidiens de trafic (42 000 véhicules par jour dont 15% de poids-lourds dans le sens province-Paris), dont l'essentiel en journée, la fermeture à la circulation de cette section n'est possible que de nuit, en semaine, de 21h00 à 5h30.

Aussi, le **sens province-Paris de l'autoroute A10 entre Saint-jean-de-Beauregard et Champlan sera fermé à la circulation chaque nuit de 21h00 à 5h30**, du lundi soir (21h00) au vendredi matin (5h30), **entre le mardi 25 septembre 2012 et le vendredi 12 octobre 2012**.

Lors de chaque nuit de fermeture, les usagers seront déviés par la RN118 pour **accéder à Paris** et **accéder à l'autoroute A86** vers Créteil (notamment pour atteindre Rungis ou Orly) et Versailles au niveau de Vélizy.

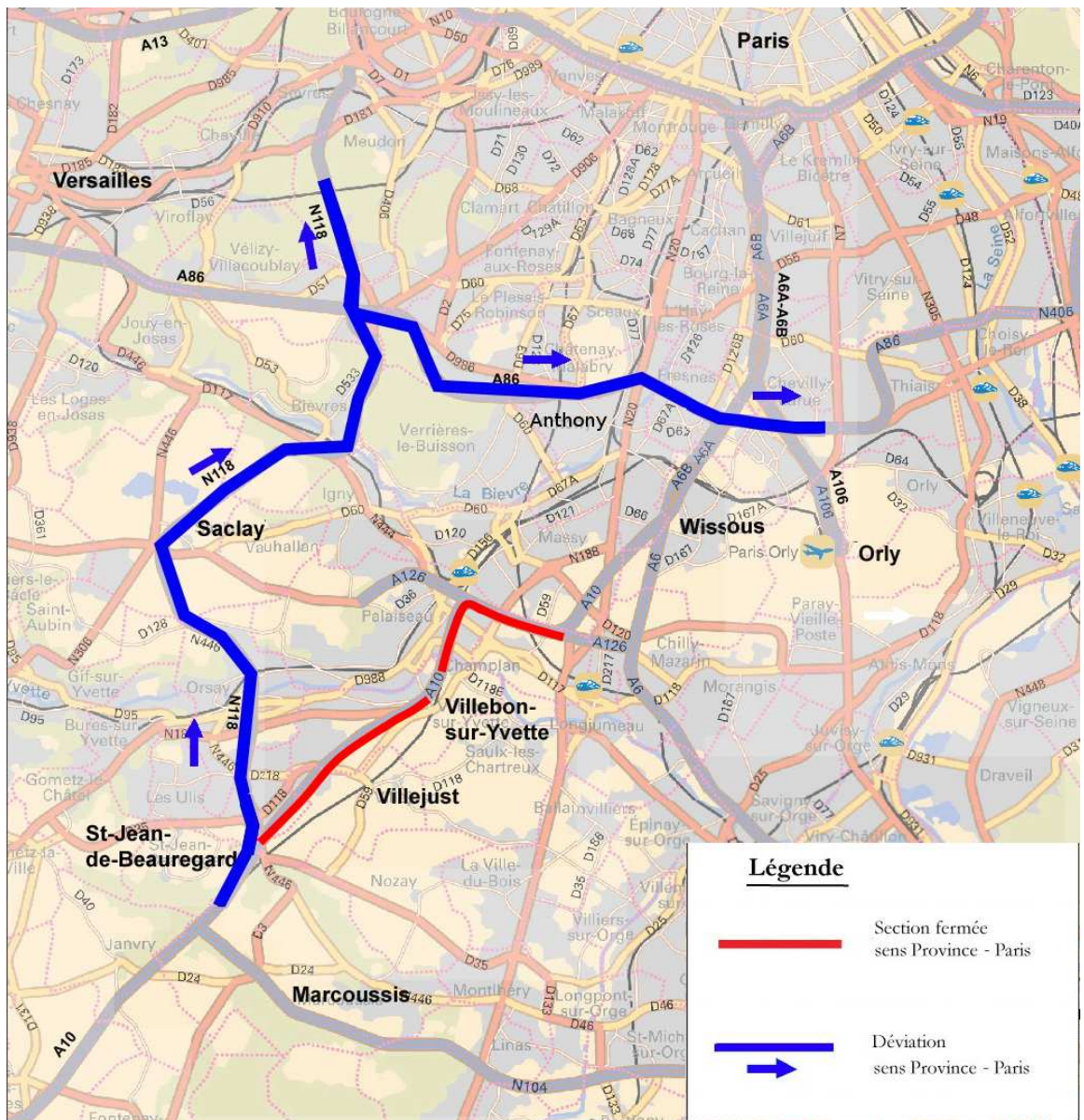
Ces fermetures pourraient être à l'origine de ralentissements ponctuels, notamment sur l'autoroute A10 au niveau de Saint-jean-de-Beauregard et sur la RN104 au niveau de Marcoussis.

CONTACTS PRESSE :
Philippe Perret
Téléphone : 06 64 47 97 80

Nathalie Lecomte
Téléphone : 01 46 76 87 82



Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.



Avant de partir, les usagers sont invités à consulter www.sytadin.fr. Sur la route, ils doivent être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

